

Chambéry le 29 janvier 2024

Conformément au règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie qui impose que les mesures des poteaux incendie soient réalisées de manière périodique, nous allons intervenir sur votre commune **dès cette semaine.**

A cette occasion, le débit et la pression seront vérifiés et transmis au SDIS afin que ce dernier ait une connaissance de la potentielle capacité des poteaux incendie.

Cette intervention va générer une augmentation de la vitesse de l'eau dans les conduites, avec pour possible conséquence des perturbations, telles qu'une coloration de l'eau ou une baisse de pression temporaire au robinet des abonnés.

Bien entendu, le service des eaux mettra tout en œuvre pour limiter les gênes occasionnées et se tient à votre disposition pour toute précision supplémentaire.

Cordialement.

Catherine TRECHAUD - chargée de la relation usagers
Grand Chambéry - direction de l'eau et de l'assainissement
Tel: [04.79.96.86.70](tel:04.79.96.86.70)
www.grandchambery.fr